



Séquence : la motivation des salariés Séance 3 : la communication pour le projet

num
avenir



Identifier des outils de communication pour le projet
utiliser dans le respect des règles de publication

num
avenir

et les

MISE EN SITUATION

Vous avez réalisé une ou plusieurs semaines de formation en entreprise depuis le début de votre scolarité en lycée professionnel ou lorsque vous étiez en 3ème. Pour communiquer, garder le lien avec le lycée, vos camarades, vos parents ainsi que votre entreprise, vous utilisez régulièrement votre terminal mobile.



C'est un outil professionnel qui devient indispensable dans la communication interne et externe de l'entreprise. A ce titre, il peut être intéressant à utiliser pour développer la communication et la promotion de différents projets de classe.

Le projet num avenir mobilise de nombreux partenaires et des milliers d'élèves. Comment communiquer entre vous, en interne de la vie du projet, et aussi le faire connaître à d'autres ?

Mission 1 : Promouvoir le projet



Dans le cadre de la mise en avant médiatique du projet num avenir visant à développer la motivation des élèves, vous devez créer deux supports qui seront publiés sur le site Numavenir.com. Vous êtes libres de choisir la forme qui vous convient : son, vidéo, image, dessin, texte,...

Voici le cahier des charges qu'il vous faut respecter :

- Votre support doit contenir le slogan « Je participe à Numavenir,..... » complété, associé à une image, un dessin ou une photo qui valorise votre travail.
- Votre travail doit être déposé et diffusable sur le site Numavenir. Pour cela inscrivez-vous sur le site afin d'obtenir les droits de publier.
- Via le site, créez un article pour diffuser vos supports et sélectionnez la rubrique « slogan » pour qu'il soit publié sur la bonne page.

Document 1 : Créer votre support de promotion !

La création de support publicitaire est un exercice périlleux même pour les plus aguerris. Pourquoi ? Car en un coup d'œil, on doit susciter l'intérêt, passer un message et qui doit rester en mémoire ! Bref une mission pas si facile que ça !

Nous allons revenir en 5 étapes sur les principales questions à se poser avant de se lancer dans la création d'affiches publicitaires. Par exemple je vous donnerai aussi toutes mes astuces techniques afin de ne rien oublier!

*Se poser les bonnes questions (faire référence à la méthode de questionnement QC

Avant de commencer, réfléchissons et posons-nous les bonnes questions :

- Qui sommes-nous ? – Qui ?
- Qui ciblons-nous ? – Quoi ?
- Quel message souhaite-t-on faire passer ? – Quand ? Plutôt comment ?
- Dans quelles conditions ce support sera-t-il vu ? – Où ?
- Quelle ambiance ? Quel ton souhaite-t-on faire dégager ?
- Quel est l'intérêt pour ma classe, mon groupe de nous exprimer sur le projet Numavenir ? Pourquoi ?
- A quel moment du projet, souhaite-t-on communiquer ? Quand ?



Qu'est-ce qui doit figurer sur votre support de communication ? Les 3 règles d'or :

- Nom / Logo
- Slogan
- Dessin / Images / Forme / Arrière-plan : représente min 50% d'une affiche.

BON A SAVOIR : Si vous possédez déjà une charte graphique (couleurs, logo...), il est indispensable que ces éléments soient présents.

Mission 2 : Connaître et respecter le droit de publication

Vous avez créé votre support de communication qui va être publié. Vous en êtes l'auteur et à ce titre, il faut veiller à se protéger pour éviter des utilisations excessives ou frauduleuses.

Document 2 : Hadopi : un père de famille victime de ses enfants



Dans le Nord, un homme de 58 ans s'est vu infliger une amende par ordonnance pénale. Le motif : ses enfants ont téléchargé illégalement une trentaine d'œuvres et lui n'a pas su les en empêcher. La Hadopi n'aime pas la « négligence caractérisée ».

Notre homme, 58 ans, est inconnu des services de police, explique *La Voix du Nord*. Il est pourtant convoqué fin avril au commissariat de Harnes (62). Lui explique n'avoir jamais téléchargé illégalement de contenus protégés... Ce qui n'est sans doute pas le cas de ses fils. « *Preuve en est : le premier mail d'avertissement d'Hadopi avait été envoyé sur la boîte du fils aîné de la famille* » rapportent nos confrères.

Deux avertissements plus tard, et toujours pas de réponse, la Hadopi envoie un courrier recommandé à l'accusé. Qui ordonne immédiatement à sa progéniture d'arrêter. Trop tard, le parquet a déjà été saisi, une convocation au commissariat suit. « *En trois mois, les ados avaient téléchargé (au moins) trente-neuf fichiers* », en peer to peer. Mais ce ne sont pas les enfants qui ont été condamnés, mais bien le père.

Prenant cela en compte, le Parquet n'est guère sévère dans ses sanctions. Et préférera généralement l'amende par ordonnance pénale (qui peut tout de même grimper jusqu'à 1500 euros) au procès. Les affaires connues se soldent souvent par des amendes réduites ou du sursis. Le montant de celle infligée au père de famille en question ne nous est pas connu, mais celui-ci assure « *que ses enfants seraient privés d'argent de poche* ».

*<http://www.linformaticien.com/>
par Guillaume Périssat, le 11 mai 2016*

Après avoir lu le document 2, répondez aux questions suivantes :

1) Quelle a été la faute commise ? Par qui ?

.....

2) Qui a été condamné ? Pourquoi ?

.....

3) Quelles sanctions risque-t-il?

.....

Mission 3 : Identifier les protections de ses publications

Le site Numavenir.com est créé pour permettre de valoriser les actions menées pour et par les élèves du domaine commercial de l'Académie de Nancy Metz.

Chacun d'entre vous est invité à être contributeur par la proposition d'articles sur des projets ou des actions réalisées dans les enseignements professionnels ou autre selon les rubriques proposées.

Ces publications (après modération) pourront être consultables quel que soit le support de consultation (ordinateur de bureau, tablettes, smartphone,...).

On appelle **Responsive Design** la faculté d'un site web de s'adapter au terminal de lecture.

Ce site web collaboratif, construit pour une part tel un blog, répondra aux pratiques d'un média scolaire.







Activité 1 - Protéger vos publications sur le site

Après avoir lu le document 3, présentant les protections disponibles pour ses publications, sélectionnez celle(s) qui accompagneront votre publication sur le site : <https://numavenir.com>

Document 3 – Protection de ses publications



-  **Paternité** : l'œuvre peut être librement utilisée, à condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom.
-  **Pas d'utilisation commerciale** : le titulaire de droits peut autoriser tous les types d'utilisation ou au contraire restreindre aux utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).
-  **Pas de modification** : le titulaire de droits peut continuer à réserver la faculté de réaliser des œuvres de type dérivées ou au contraire autoriser à l'avance les modifications, traductions...
-  **Partage à l'identique des conditions initiales** : à la possibilité d'autoriser à l'avance les modifications peut se superposer l'obligation, pour les œuvres dites dérivées, d'être proposées au public avec les mêmes libertés (sous les mêmes options Creative Commons) que l'œuvre originelle.

Source: <http://creativecommons.org/>

Activité 2 - Protéger votre vie privée sur le net



Vous pouvez télécharger l'affiche réalisée par la CNIL sur « les 10 conseils pour rester net sur le web » :

https://www.educnum.fr/sites/default/files/atoms/files/affiche_10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web_cnil_a2_ok.pdf



Dans le cadre de votre vie de classe ou à titre personnel, participez-vous déjà à la rédaction de blog ou autres publications sur le web : oui - non

Nombreux d'entre vous ont probablement répondu « oui ».

En effet, pensez simplement à votre compte Facebook par exemple...

Indiquez les précautions de communication que vous prenez...Prenez le temps d'échanger en classe sur cet aspect et de partager les bonnes pratiques :

Un modérateur sur le site Numavenir veillera au respect du bon usage de l'internet.

Mais pensez à toutes les autres contributions que vous pouvez réaliser dans votre utilisation quotidienne du numérique : Maîtriser votre e-réputation = protéger sa vie privée.

A visionner, la vidéo « Camille fouille les données, et s'en sert ». Une façon décalée, humoristique et ludique de sensibiliser les utilisateurs à la vulnérabilité de leurs données.

<https://www.youtube.com/watch?v=8STiG-60yf4>

A votre avis quelqu'un s'est-il déjà renseigné sur vous via une recherche sur internet ?

SYNTHESE

Proposition d'une synthèse par une carte mentale

La carte mentale est spécifique à chacun aussi elle peut être construite de façon collective en brainstorming de classe en fin d'heure mais elle peut être aussi personnelle à l'élève.

